

Si vous ne parvenez pas à visualiser cet email, veuillez [cliquer ici](#).

MAPES

Appui à la performance en santé

Pays de la Loire



Newsletter



La newsletter du dispositif ETE c'est:

- de l'information sur l'efficacité énergétique en santé,
- de l'actualité réglementaire,
- des invitations aux événements organisés,
- une veille technique
- des retours d'expérience d'établissements en Pays de la Loire.

Nous profitons de ce courrier pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour cette année 2025 !

2024 a vu le lancement du deuxième volet du dispositif ETE, et nous poursuivons sur cette lancée en 2025, avec de nouvelles arrivées dans l'équipe et un accompagnement global toujours plus développé !

Retrouvez la totalité de notre **OFFRE DE SERVICE !**

[Offre de service globale](#)

COOPERATIONS & FINANCEMENTS

Coopérations et financements



Le 23 janvier s'est tenu le premier **Webinaire dédié aux Coopérations & Financements** (90 inscrits, le sujet vous parle !).

Si vous n'avez pas pu y participer, ou si vous souhaitez vous pencher sur les sujets abordés, retrouvez-toutes les informations sur l'onglet **Aides Financières** du site de la Mapes.

Vous y trouverez entre autres :

- Le dispositif d'aide à l'investissement de l'**Agirc-Arrco**
- Le partenariat mis en place avec l'**Agence de l'Eau**
- Les aides proposées par le **Sydev** et le département de la **Sarthe**
- Des informations sur les CEE, les aides de l'ADEME, la TVA à taux réduit...
- Un **tableau récapitulatif** des aides financières disponibles

[Direction les Aides Financières](#)

**LES PREMIERS REFLEXES
POUR REALISER DES
ECONOMIES**

Une **nouvelle fiche** mise à disposition pour ne pas oublier les **bonnes mesures** à prendre avant de lancer un **projet de rénovation** !

[Accéder à la fiche](#)

Mutualisation d'un poste de Conseiller Energie



Dans le Maine-et-Loire, **plusieurs organismes gestionnaires se sont associés** pour se doter d'un Conseiller Energie. Une **dynamique commune** vers des économies d'énergie, un accompagnement poussé et beaucoup d'autres avantages à découvrir dans notre fiche dédiée.

Ils l'ont fait, pourquoi pas vous ?

Piqûre de rappel: un **conseiller mutualisé** c'est, entre autres:

- un salaire de **70 000€** par an, soit un coût moyen annuel de **1 500€ par site** (pour environ 40 sites)
- **15% à 20% d'économies d'énergie** par site à 0€ d'investissement, soit un gain moyen de **15 000€** par site !

[Tout savoir sur la mutualisation](#)

Nouveaux arrivants !



Corentin BONNEAU (à gauche) : Conseiller en Maitrise de l'énergie pour un groupement d'organismes gestionnaires du Maine-et-Loire (ADAPEI 49, Handicap Anjou, EPMS Anjou, ASEA 49, IPOLAIS MS, ALAHMI, Les Chesnaies).

Julien ROTTREAU (à droite) : Conseiller en Maitrise de l'énergie : Etablissements Médico-Sociaux de Vendée sous compétence ARS, mixte, CD.

ACTUALITES



Maintien en température des groupes électrogènes de secours par pompe à chaleur de type air/eau

BAT-TH-161

Arrivée d'une nouvelle fiche d'opération standardisée :

BAT-TH-161 qui vise à installer une pompe à chaleur (**PAC**) en remplacement des résistances électriques pour le réchauffage et le maintien en température du moteur thermique d'un groupe électrogène de secours existant, ou à équiper un nouveau groupe électrogène de secours d'une **PAC air/eau** pour ces mêmes fonctions.

[Accéder à la fiche](#)



Il reste **deux postes** à pourvoir !

- Conseiller GHT en Mayenne, en CDI

- Conseiller Conseil Départemental dans la Sarthe, en CDD

N'hésitez pas à nous contacter !

OUTILS



Nos fiches "Boîte à outil"

- 01 – Achat d'énergie dans un contexte tendu et volatil
- 02 – Décret tertiaire : Réussir les différentes étapes
- 03 – Optimiser contrat d'exploitation CVC + Fiche pédagogique & auto-évaluation

Et beaucoup d'autres ...!

[Télécharger nos fiches "Boîte à outils"](#)

Nos outils indispensables - [CLIQUEZ POUR DECOUVRIR](#)

1 / [Parcours énergie](#)

Mettre en place une démarche structurée d'efficacité énergétique!

2 / [Suivi énergétique](#)

Suivre, analyser et optimiser ses consommations d'une manière simple et efficace!

3 / [Etat des lieux & Zoning](#)

Pour connaître vos équipements et les usages des zones associées!

4 / Plan d'actions et "Quick-Wins"

Des actions simples par poste énergétique pour réduire fortement vos consommations!

5 / Base documentaire

Donner de l'autonomie aux établissements en centralisant les informations utiles!

6 / Webinaires

Des thématiques techniques traitées par des experts pour enlever les idées reçues!

7 / Sensibilisation

Déployer une campagne de sensibilisation structurée grâce au guide pratique des 15 écogestes et des 5 posters pédagogiques.

8 / Contrat d'exploitation CVC

Fiche pédagogique: les incontournables, les points de vigilance et votre grille d'auto-évaluation.

DISPOSITIF ETE: Contexte & Candidature



En mai 2021, l'**ARS Pays de la Loire** et la **FNCCR** ont signé une convention pilote "PENSEE" en mobilisant les acteurs du territoire et l'intégration de **CME** sur chaque département. Fin 2022, l'AMI **ANAP/DGOS/CNSA** vient renforcer ce dispositif avec le réseau des **CTEES** en région Pays de la Loire.

L'objectif est d'accompagner les établissements sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) à structurer une démarche d'efficacité énergétique simple avec des actions rapides pour générer des économies d'énergie efficaces.

La **MAPES** assure la **coordination régionale du Dispositif ETE** (réseau CME + CTEES) en santé en Pays de la Loire.

Pour information, le Dispositif ETE a pris fin au 30/06/2024. Depuis Juillet 2024, nous sommes passés au **Dispositif ETE 2** qui s'étale jusqu'au 31/09/2026 !

Synthèse "Dispositif ETE" : Quel bilan chiffré pouvons-nous faire des 2,5 ans d'accompagnement ? [20 slides et/ou 20 minutes](#)

Candidater au dispositif ETE



Pour plus d'information contactez:

ete@mapes-pdl.fr



Copyright (c) 2024 MAPES. Tous droits réservés.

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter, [vous pouvez gérer vos préférences ici](#).